

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### RAPPORT DE L'INSTITUT FRASER : IL Y A ENCORE DU CHEMIN A PARCOURIR

L'AEMQ SOUHAITE UNE APPROCHE CIBLÉE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE MINÉRALE

**Rouyn-Noranda, le 1<sup>er</sup> mars 2016** – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) demeure prudente dans son interprétation des résultats de l'enquête annuelle sur les sociétés minières de l'Institut Fraser. Nous sommes satisfaits de constater que le Québec se maintient dans le peloton de tête et qu'il y fait bonne figure particulièrement grâce à la qualité de l'information géologique disponible (14<sup>e</sup>), son potentiel minéral actuel (20<sup>e</sup>), la disponibilité et qualité de sa main d'œuvre (20<sup>e</sup>).

« Malgré que nous soyons heureux du classement obtenu par le Québec dans cet important rapport, il demeure que la filière minérale québécoise traverse toujours une sévère crise qui se traduit par une baisse dramatique des capitaux disponibles, mettant ainsi en péril le potentiel de croissance future de la filière minérale québécoise », a déclaré M<sup>e</sup> Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Il demeure nécessaire de s'inquiéter du positionnement du Québec dans plusieurs autres catégories, ou les incertitudes sont importantes, telles que :

- Le régime de taxation (36<sup>e</sup> rang);
- La validité des claims (41<sup>e</sup> rang);
- La réglementation en environnement (40<sup>e</sup> rang)
- Les futures zones de protection de territoire (48<sup>e</sup> rang);

Ces positionnements s'inscrivent dans la foulée des débats acrimonieux qui, depuis 2011, nuisent grandement à l'image du Québec auprès des investisseurs de notre secteur d'activité. Sur la scène internationale, ces débats ont notamment exposé les faiblesses du Québec quant au pouvoir d'attraction de projets d'investissements miniers.

L'AEMQ considère qu'il ne faut pas se laisser leurrer par le résultat final du classement, il faut prendre le temps d'analyser les éléments qui sont le plus susceptibles de bloquer la prochaine relance du secteur. À titre d'exemple, les entreprises d'exploration ont une partie sans cesse croissante de leurs fonds qui est consacrée à la gestion du cadre juridique et réglementaire de leur entreprise plutôt qu'à des travaux d'exploration sur le terrain, et ce, dans un contexte où l'accès au capital privé est devenu très restreint.

« Le gouvernement du Québec doit particulièrement se pencher sur les éléments ayant obtenus une position dans le bas du classement, puisqu'ils sont les premiers éléments dans l'évaluation faite par les investisseurs du potentiel de développement d'un projet. Il doit également mettre en place des mesures viables et permanentes qui ne seront pas un frein au développement de la filière minérale québécoise et de nos régions ressources », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

[Le rapport complet est disponible sur le site de l'Institut Fraser](#)

**À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUEBEC (AEMQ)**

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975, l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2000 membres individuels (prospecteurs, géologues, géophysiciens, courtiers, fiscalistes, avocats, etc.) et 300 membres corporatifs issus de la filière minérale québécoise (sociétés juniors et majeures d'exploration minière, sociétés d'exploitation, firmes d'ingénieurs-conseils en géologie, géophysique, entreprises de forages, sociétés de services, équipementiers, etc.). Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise annuellement Xplor, un congrès qui rassemble la filière minérale québécoise à Montréal les 5 et 6 octobre 2016.

— 30 —

**SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :**

Marie-France Beaudry  
Directrice des communications et des relations publiques  
819 762-1599 poste 225  
819 277-3863  
mfbeaudry@aemq.org